

Résolution de la fraction PLR au Grand Conseil Berne – bilingue

« Canton pont » à « Canton bâtisseur de ponts »

La Suisse est un pays de langues et de cultures différentes. Berne est un canton bilingue, fier d'être un «canton pont » : il joue un rôle de trait d'union entre la Suisse romande et la Suisse alémanique. De plus, la ville de Berne est la capitale fédérale.

Notre canton est face au défi de devenir un canton pionnier dans la défense du bilinguisme. L'image du canton de Berne en tant que « canton pont » pourrait évoluer et devenir celle de « canton bâtisseur de ponts ».

Dans ce contexte, le bilinguisme devient de plus en plus un atout surtout s'il est promu par la politique, perçu comme une valeur par l'économie et soutenu par la population.

1. Berne, un canton pionnier

- Le canton de Berne s'engage pour la cohésion des communautés linguistiques.
- Le développement du bilinguisme dans le canton est par conséquent prioritaire : il faut en faire une spécificité et pas une défense d'une minorité.
- Une fois par législature le gouvernement remet un rapport au parlement garantissant ainsi un débat constant sur l'état du bilinguisme.
- Les deux langues sont sur un pied d'égalité au sein des autorités et de l'administration cantonales et au sein des institutions hospitalières à Bienne et à Berne.
- Au besoin une loi sera créée en complément de la loi sur le statut particulier.
- Soutien financier cantonal d'encouragement du bilinguisme.
- Les mandats de prestation et les conventions de subvention entre le canton et des tiers dans les domaines comme le tourisme et la culture favorisent le bilinguisme et sa visibilité.

2. Berne, une offre scolaire adaptée à la demande

- L'école publique ou privée peut proposer des filières bilingues dans tous les degrés et adapter son offre en conséquence (cours optionnels, tandems, immersion, etc.).
- Elle organise des échanges de classes, des camps ou d'autres activités dans la mesure du possible à l'intérieur du canton de Berne.
- Formation spécifique du corps enseignant
- Les compétences et les responsabilités pour la promotion du bilinguisme cantonal dans le système scolaire sont concentrées à la DIP et coordonnées avec les communes.

3. Berne, une aide à l'apprentissage

- Le canton soutiendra les PME dans la région de Bienne-Seeland qui souhaitent proposer un apprentissage dans la langue française.
- Le label du bilinguisme doit être une contrepartie que l'entreprise s'engage à respecter.
- Les écoles professionnelles offrent le bilinguisme dans le cadre de leur cursus de formation.

4. Berne, patrie des bâtisseurs de ponts

- Le bilinguisme a besoin d'être entretenu. Outre les services administratifs, le canton a également besoin d'institutions et d'organisations qui s'engagent dans tout le canton. Le champ d'activité du Forum pour le bilinguisme doit être étendu et sur demande des antennes seront créées sur l'ensemble du territoire cantonal.

De plus, le PLR bernois encourage le Conseil exécutif à mettre en œuvre son programme gouvernemental de législature 2019 – 2022 concernant le bilinguisme et les mesures annoncées en juin 2019.